



EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil de Communauté

N°dél. : 001163

Rapport G

Séance du jeudi 9 septembre 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports 0.I, A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 3.1, 10.1

Etaient présents : **Amagney :** Thomas JAVAUX (à partir du rapport A) **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON **Avanne-Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET (à partir du rapport E), Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport J), Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 1.1.4), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD (à partir du rapport A et jusqu'au rapport L), Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD (jusqu'au rapport E), Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'au rapport C), Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport G), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (jusqu'au rapport I), Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport A), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport A), Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT (à partir du rapport A et jusqu'au rapport 1.1.4), Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER (à partir du rapport K), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 1.1.1) **Boussières :** Roland DEMESMAY **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN (à partir du rapport B) **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport L) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Denis GALLET (à partir du rapport A), Philippe GUILLAUME **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Jacky LOUISON **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI **Dannemarie-sur-Crête :** Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER), Jean-Pierre PROST **Deluz :** Sylvaine BARASSI (jusqu'au rapport E) **Ecole-Valentin :** Yves GUYEN (à partir du rapport E) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) **Marchaux :** Bernard BECOULET **Miserey-Salines :** Marcel FELT (à partir du rapport E), Denis JOLY (à partir du rapport B) **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** Marcel COTTINY **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET (à partir du rapport K) **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport J), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 1.1.4) **Pelousey :** Catherine BARTHELET (à partir du rapport A) **Pirey :** Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au rapport 1.1.4) **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** Stéphane COURBET (à partir du rapport A), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT (jusqu'au rapport I), Alain VIENNET (jusqu'au rapport I) **Serre-les-Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY (à partir du rapport A) **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraise :** Jean-Michel MAY **Vaire-Arcier :** Patrick RACINE **Vaire-le-Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux-les-Prés :** Bernard GAVIGNET.

Etaient absents : **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Lazhar HAKKAR, Michel OMOURI, Béatrice RONZI **Beure :** Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Chaleze :** Christophe CURTY **Champoux :** Thierry CHATOT **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Ecole-Valentin :** André BAVEREL **Gennes :** Jean SIMONDON **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Marchaux :** Brigitte VIONNET **Mazerolles-le-Salin :** Daniel PARIS **Montferrand-le-Château :** Séverine MONLLOR **Nancray :** Daniel ROLET **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Claude OYTANA **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Torpes :** Bernard LAURENT **Vorges-les-Pins :** Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT.

Procurations de vote :

Mandants : P. BONTEMPS (à partir du rapport K), B. CYPRIANI, Y.M. DAHOUI, C. DEVESA, F. GERDIL-DJAOUAI, D. GENDRAUD (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport M), J.F. GIRARD (à partir du rapport F), J.P. GOVIGNAUX (à partir du rapport D), L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du rapport H), S. JEANNIN (à partir du rapport J), M. OMOURI, B. RONZI, J. SCHIRRER (jusqu'au rapport J), B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport M), A. BAVEREL, B. VIONNET, D. PARIS, S. MONLLOR, G. VALLET (jusqu'au rapport J), D. ROLET, P. BELUCHE (à partir du rapport K), J.M. BOUSSET, M. BILLOT (à partir du rapport J), A. VIENNET (à partir du rapport J).

Mandataires : J. PANIER (à partir du rapport K), N. GUILLEMET, F. MONNEUR, C. THIEBAUT, J.J. DEMONET, S. WANLIN (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport M), N. WEINMAN (à partir du rapport F), J.C. ROY (à partir du rapport D), A. GHEZALI, N. MOUNTASSIR (à partir du rapport H), F. FELLMANN (à partir du rapport J), P. BONNET, D. GENDRAUD, N. BODIN (jusqu'au rapport J), R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport M), Y. GUYEN, B. BECOULET, C. PREIONI, M. COTTINY, J.M. CAYUELA (jusqu'au rapport J), J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (à partir du rapport K), J.M. FAIVRE, A. AVIS (à partir du rapport J), C. LIME (à partir du rapport J).

Objet : Association Mission Locale Espace Jeunes

Association Mission Locale Espace Jeunes

Rapporteur : Mme Annie MENETRIER, Présidente de l'Association Mission Locale Espace

Statut : Association Loi 1901

Nom de la Présidente : Annie MENETRIER

Siège : 5 Rue de la Cassotte - 25044 Besançon Cedex

Institutions membres : CAGB - CG25 - CRFC (représentants non désignés) - URFJT - CRIJ - AFPA - Pôle emploi - CIO - Chambres consulaires et services de l'Etat (voix consultatives) - Partenaires sociaux (CFDT - CGT - MEDEF)

Représentants de la CAGB : 10 membres (C. Barthelet, B. Becoulet, P. Chaney, M. Cottiny, A. Ghezali, V. Hincelin, A. Ménétrier, B. Moyse, E. Sassard, G. Vallet)

	Budget 2010	Contribution CAGB	%
Fonctionnement	2 308 000 €	181 116 € subvention de fonctionnement 95 000 € location de locaux accueillant l'association	12 %
Investissement	-	-	-

I. Rapport d'activité 2009

En 2009, la Mission Locale a accompagné 3 575 jeunes dont 1 024 originaires des zones urbaines sensibles (ZUS) de la Ville de Besançon. 1 493 hommes ou femmes de 16 à 25 ans dont 346 originaires de ZUS ont été accueillis pour la première fois en 2009, dont 2413 étaient d'un niveau scolaire V ou infra et près de 56 % des femmes.

Présente sur l'ensemble des quartiers de la Ville de Besançon, la Mission Locale a réorganisé son fonctionnement en 2009 en créant de nouveaux services :

- un service relations employeurs en charge du développement d'une offre de services aux entreprises et aux collectivités pour favoriser le lien entre les jeunes demandeurs d'emploi et les entreprises,
- un service insertion professionnelle secteur Besançon Centre et CAGB,
- un service insertion professionnelle secteur rural et Besançon Quartiers.

Son activité en termes de prescriptions de contrats aidés et de relations entreprises a fortement augmenté :

- 20 opérations de recrutement ont été organisées,
- 136 visites d'entreprises,
- 2 forums emploi avec 1 200 jeunes en 2009.

En parallèle, la Mission Locale a collecté de nombreuses offres d'emploi et mis en relation 1 149 jeunes avec des employeurs.

De nouveaux ateliers collectifs spécifiques mis en œuvre par les conseillers emploi formation insertion de la Mission Locale (ateliers cv, recherches d'emploi, entretiens d'embauche, droits et devoirs) ont permis d'accueillir 1 509 jeunes.

Enfin, une nouvelle organisation de l'accueil permet de recevoir toutes les demandes urgentes et ce du lundi matin au vendredi soir. La Mission Locale est en effet désormais ouverte tous les jours alors qu'auparavant elle fermait ses portes le vendredi après-midi.

Des partenariats actifs ont été développés avec le réseau des acteurs de la jeunesse, de l'insertion et de l'emploi qui ont permis la construction et la sélection nationale de projets :

- « **L'Action civique c'est permis** » qui offre l'opportunité de financer à 80 % 240 permis de conduire (dont 140 sur le Grand Besançon) pour des jeunes ayant moins d'opportunité. Cette action comporte outre le permis, la formation aux premiers secours dispensée par la Croix Rouge, une prévention des conduites addictives avec le CODES et la Gendarmerie Nationale en contrepartie d'un engagement citoyen de 30 heures,
- « **Création d'une plateforme collaborative dédiée à la mobilité internationale** » qui outre la création d'un portail spécifique, a permis d'organiser des actions au profit d'apprentis et de jeunes de ZUS dont 2 départs à portée pédagogique et professionnelle : un au Brésil pour 20 apprentis et 9 jeunes de la Mission Locale (chantier de reforestation à Manaus) et un en Allemagne pour 8 jeunes de la Mission Locale (filiale animation et culturelle). En parallèle, une manifestation d'envergure « les journées de l'apprentissage et de la mobilité internationale » est organisée les 19 et 20 mai à Besançon avec tous les acteurs de ces dispositifs et le témoignage de nombreux jeunes.

Ces deux actions représentent un budget de 493 000 €, financé notamment par le Haut-Commissariat à la Jeunesse pour 246 500 € et 50 000 € par la Mission Locale.

II. Objectifs 2010

Pour 2010, la Mission Locale va développer les forums à l'instar de la réalisation en mars, en partenariat étroit avec le CRIJ Franche-Comté, de la journée « Emploi et Jobs d'Été » qui a été un succès avec 2 000 visiteurs.

Pour l'ensemble de ces actions, la Mission Locale bénéficie en 2010 de crédits complémentaires issus du plan de relance de l'Etat (environ 200 000 €). Toutefois, les financements du FSE affectés aux correspondants emploi formation insertion (quartiers) et à l'accompagnement CIVIS n'ont pas été reconduits en 2010 (environ 190 000 €), ce qui a nécessité le développement de nouvelles actions par la Mission Locale.

Quatre dossiers FSE ont ainsi été présentés avant la fin du mois de mai à la DIRECCTE pour solliciter 256 000 € de fonds européens. Les financements viendront compléter les budgets sur les manifestations et l'apprentissage ; ils valoriseront également l'action du service relation employeurs et offriront un nouveau service prioritairement réservé aux jeunes issus de ZUS telle que l'action PEGASE (Parcours Evolutif Groupé pour une Approche Sécurisante des Employeurs) qui consiste en un parcours modulaire visant à travailler l'image, la confiance en soi, l'attitude, la connaissance des droits et devoirs des salariés et à connaître le monde de l'entreprise. La Mission Locale sollicitera et travaillera avec toutes les entreprises signataires de la Charte de la Diversité.

En parallèle, la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon prépare avec les Points d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO) d'Ornans et de Baume-les-Dames l'extension de son secteur d'activités à compter du 1^{er} janvier 2011. En effet, l'Etat a engagé une démarche visant à réduire le nombre de ses interlocuteurs sur les territoires en supprimant notamment les PAIO. L'impact de cette fusion est actuellement étudié par les différents services en collaboration avec le cabinet FIDAL. Une modification des statuts de la Mission Locale sera proposée prochainement pour intégrer la représentation des secteurs ruraux, garantir aux territoires ruraux et urbains la prise en compte de leurs spécificités et éviter des transferts de charge. Les deux PAIO représentent un budget annuel d'environ 200 K€ et 4,2 Equivalent Temps Plein (ETP).

S'agissant de la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon, la principale préoccupation actuelle, au-delà des incertitudes liées aux moyens dédiés par l'Etat en 2011 aux activités liées à l'emploi, reste liée aux locaux affectés à l'activité qui ne permettent pas d'offrir des conditions de travail et de sécurité dignes d'un service public de qualité. Une recherche d'implantation nouvelle devient urgente au regard des derniers incidents de l'année.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Pour extrait conforme,

Le Président

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 21.SEP 2010